

Intervention de Jean-Pierre Casseyre*

Le coût de la documentation universitaire

Les bibliothèques universitaires sont directement impliquées dans les problèmes économiques, notamment par leur mission d'accès à la documentation. Aussi est-il logique, dans l'activité des bibliothèques, d'établir des études sur le coût de la documentation ainsi que sur son évolution.

Je vais centrer mon propos sur les préoccupations des responsables d'établissement et de leurs collègues chargés des acquisitions.

Entre le début des années 1970 et le début des années 1980, la documentation d'origine étrangère, qui représentait environ 65 % de l'ensemble des achats, est passée à 80 %, et ce pourcentage ne cesse d'augmenter.

Un seul exemple permet de le démontrer, celui de *l'Index Medicus*, support papier de la base de données Medline, qui recense les 3 000 publications périodiques de santé et de biologie les plus importantes du monde : 250 françaises étaient recensées il y a vingt ans, 150 il y a dix ans et 83 seulement aujourd'hui.

Ceci indique l'acuité des problèmes financiers que rencontrent les établissements face à la nécessité d'acheter une documentation spécialisée, essentiellement d'ailleurs d'origine anglo-saxonne.

Quels sont les caractères généraux de l'évolution du coût de la documentation ?

La documentation française

Qu'il s'agisse des ouvrages ou des publications périodiques, et quelle que soit la discipline, elle a connu depuis vingt ans une courbe ascendante régulière correspondant à l'augmentation du coût de la vie.

Elle s'est légèrement accélérée au début des années 90 pour se stabiliser entre 1993 et 1996 ; elle a retrouvé depuis cette date une croissance de l'ordre de 3 à 4 % par an.

La documentation étrangère

La situation est dans ce cas totalement différente. Les ouvrages ont connu une augmentation plus soutenue d'au moins 10 % par an, ce qui a correspondu à un doublement de leur prix entre 1980 et 1990 dans toutes les matières.

Entre 1990 et 1999, il faut noter une moindre augmentation aux alentours de 1995, notamment dans les disciplines juridiques et littéraires.

Depuis trois ans, l'augmentation s'amplifie à un rythme soutenu : + 30 % pour le droit et les lettres, + 50 % pour la santé et les sciences.

En ce qui concerne les publications périodiques, de 1980 à 1990, leur montant a été multiplié par deux pour les disciplines juri-

diques et littéraires, et par deux et demi pour la médecine, la pharmacie et les sciences.

La décennie suivante n'a connu qu'une courte période d'accalmie vers 1995 ; depuis cette date, on observe un quasi-doublement des prix.

Cette sérieuse accélération a atteint son point culminant en 1999 avec des augmentations de prix de l'ordre de 35 à 41 % en un an dans les disciplines médicales, pharmaceutiques et scientifiques.

De plus, les établissements documentaires doivent désormais faire face à une situation inédite, due à l'imposition par certains éditeurs étrangers d'acquérir la version papier et la version électronique des périodiques. Le surcoût est de 15 à 20 % par rapport à l'abonnement.

Les cédéroms

Il est encore prématuré d'examiner de manière précise l'évolution du coût des cédéroms, bien que leur implantation remonte à plusieurs années et se soit généralisée à l'ensemble des BU.

Qu'il s'agisse de cédéroms d'ouvrages ou de périodiques, français ou étrangers, leur coût moyen est passé en quatre ans de 8 000 à 14 000 F pour les lettres et le droit, de 8 000 F à 29 000 F pour l'économie, de 30 000 à 55 000 F pour la médecine et la pharmacie et de 73 000 à 80 000 F pour les sciences.

*Inspecteur général
des bibliothèques

Historique, objectifs et méthode de l'étude

Les motifs étaient au début des années 1980 de deux ordres

Une forte décroissance des budgets des BU qui durait depuis plusieurs années et avait amené les responsables des établissements et les chefs de section à procéder à la suppression de nombreux abonnements aux publications périodiques, principalement dans les disciplines scientifiques.

La situation avait été évoquée par M. G. Thirion en 1973 dans le « Livre noir sur les bibliothèques ».

L'essai d'une répartition le plus objective possible, toujours compliquée à établir et psychologiquement délicate, à l'intérieur même de la BU, entre les différentes sections.

La constitution du groupe possédait deux caractéristiques

- Elle était totalement informelle au départ, bâtie davantage sur de bonnes relations entre collègues qui, par ailleurs, s'intéressaient au problème du coût de la documentation.
- De restreint au départ, avec une demi-douzaine de correspondants, le groupe s'est ensuite élargi pour atteindre désormais toujours de manière informelle trente-deux correspondants.

La représentativité

L'effort a essentiellement porté sur

- Le rassemblement de toutes les disciplines : droit, économie et gestion, lettres et sciences huma-

nes, médecine et odontologie, pharmacie, sciences et techniques.

- La collecte d'informations est opérée auprès d'établissements de tailles très différentes.

La périodicité a été variable

Environ tous les cinq ans de 1980 à 1990. Mais depuis quelques années l'écart a diminué, avec une relance de la collecte tous les deux ans auprès d'un groupe qui la prépare au moment du renouvellement des abonnements, au cours du quatrième trimestre de l'année civile. Les établissements consultés ont été les suivants (tableau ci-dessous).

Droit-économie-gestion	Cujas, Paris-II, Paris-IX-Dauphine, Dijon, Lille-II, Nantes, Nice, Toulon
Lettres-sciences humaines	Sorbonne, Paris-III-Censier, Dijon, Nantes, Nice, Toulon
Médecine	BIUM, Paris-VI, Dijon, Lille-II, Nantes, Nice
Pharmacie	Paris-Luxembourg, Paris-XI-Châtenay-Malabry, Dijon, Lille-II, Nantes
Sciences	Jussieu, Paris-XI-Orsay, Paris-XIII, Dijon, Nantes, Nice, Toulon

Soit un total de 16 bibliothèques représentant 32 sections qui regroupent :

- des CADIST ;
- des bibliothèques universitaires de Paris ;
- des bibliothèques universitaires de Province.

Ces sections d'importances différentes desservent un public allant de 1 800 à 36 000 inscrits.

Coût moyen en francs de la documentation en 1999

Les ouvrages

	Français 1 ^{er} et 2 ^e cycles	Français 3 ^e cycle et recherche	Étrangers
Droit-éco-gestion	160	380	480
Lettres-sc. hum.	153	300	330
Médecine	210	480	780
Pharmacie	220	480	865
Sciences	165	400	854

Les périodiques

	Français	Étrangers	Cédéroms
Droit-éco-gestion	900	1 550	14 000
Lettres-sc. hum.	650	950	11 000
Médecine	1 220	4 600	55 000
Pharmacie	1 350	7 580	52 000
Sciences	1 400	9 000	80 000

Quelles solutions apporter face à cette situation ?

Devant la situation de quasi-monopole des éditeurs scientifiques étrangers, la création de groupements d'achats, comme cela se pratique aux Pays-Bas, pourrait

constituer une première solution. L'action d'un groupe de pression dans ce pays a été décrite dans un récent article du BBF (1999, n° 2).

Jusqu'alors, il a toujours été difficile de rationaliser les dépenses documentaires au sein de l'université, le même périodique se retrouvant non seulement à la bibliothèque universitaire mais en divers

exemplaires dans les services et bibliothèques.

Le fait de pouvoir coupler la version papier avec la version électronique négociée multisites ou multiutilisateurs permettra sûrement d'arriver à une complémentarité qu'il n'était pas possible d'obtenir auparavant.

Note : L'étude sur l'évolution du coût de la documentation entre 1980 et 1999 (Études thématiques) est consultable sur le site de l'IGB : <http://www.education.gouv.fr/sup/bib> puis rubrique Établissements publics et partenaires.